

Plan de services en français

2020–2021

Commission de la fonction publique



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020
Plan de services en français
Commission de la fonction publique
Avril 2020
ISBN : 978-1-989654-82-8

Plan de services en français 2020–2021

Commission de la fonction publique

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2020–2021”

Message de la commissaire

C’est avec plaisir que je présente notre Plan de services en français pour 2020–2021 et le rapport sur les réalisations de l’année dernière.

Le mandat de la Commission de la fonction publique est de veiller à ce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dispose des ressources humaines nécessaires pour créer et offrir des programmes et des services de grande qualité aux Néo-Écossais. Dans le cadre de ce mandat, la Commission s’efforce continuellement d’améliorer sa capacité d’offrir des services en français à ses clients.

La Commission reconnaît l’importance d’offrir des services en français aux Néo-Écossais et elle s’est engagée à préserver et à promouvoir la culture et le patrimoine acadiens et francophones de la province. Elle est ravie de continuer à offrir une réserve d’intervieweurs francophones tel qu’il est indiqué dans ses lignes directrices sur les ressources humaines pour l’offre de services en français. Composée d’employés bilingues dûment formés, cette équipe d’embauche assiste les gestionnaires recruteurs quand il s’agit de doter des postes qui exigent le français et de constituer par le fait même un bassin de personnes qui peuvent travailler en français au sein de la fonction publique de la Nouvelle-Écosse.

Comme toujours, nous continuerons d’appuyer le travail de l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie, d’explorer les occasions de fournir plus de services en français et d’encourager les employés dans leurs efforts pour accroître leurs compétences en français.

Sincères salutations,
Laura Lee Langley

Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone

La Commission reconnaît l’importance d’offrir des services gouvernementaux de qualité en français aux gens de la Nouvelle-Écosse. Elle s’est engagée à assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, ce qui contribuera à la préservation et à la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones de la province. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d’autres institutions publiques désignées à l’échelle du gouvernement, y compris l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l’entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

La Commission continuera de donner aux employés la possibilité de suivre des cours de français dans le but d’améliorer leur capacité d’offrir des programmes et des services de qualité en français. Les lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français et la réserve d’intervieweurs francophones serviront de base pour que les ministères prennent en considération les services en français dans la planification de leurs ressources humaines. Les lignes directrices aident les gestionnaires et les professionnels des ressources

humaines à constituer et à maintenir la capacité en français au sein des employés déjà en place et à évaluer les postes qui pourraient exiger des compétences en français. En adoptant une approche uniforme, les ministères seront mieux équipés pour offrir des services de qualité qui appuient les priorités de la communauté acadienne et francophone.

Comme le montre notre plan, la Commission continuera de cerner les possibilités d'augmenter sa capacité en français et d'offrir des services en français, et de donner suite à ces possibilités. Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français à leur gouvernement. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français.

Coordonnatrice des services en français

Andrea LeBlanc (andrea.leblanc@novascotia.ca, 902-476-9829)

Services offerts en français

- Stratégie
 - *Tous ensemble : plan d'action pour la diversité et l'inclusion dans la fonction publique 2019–2024*
- Programmes
 - Le programme de soutien aux employés qui sont en congé de maladie à court terme.
 - Le programme d'aide aux employés et aux familles offre des ressources en français.
 - Les administrateurs tiers des régimes d'avantages sociaux des employés fournissent un accès à un service en français.
 - L'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie » est hébergé par le système d'apprentissage en ligne de la Commission.
- Services
 - Réserve d'intervieweurs francophones
- Documents
 - Code de conduite du gouvernement, Valeurs, éthique et conduite, qui s'applique aux employés
 - Lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français
- Formulaires
 - Recensement de la fonction publique « Soyez du nombre! »
 - Sondage « Comment ça va au travail? »

Communication en français avec le public

À titre de fournisseur interne de services aux ministères et aux organismes du gouvernement, la Commission a comme rôle de veiller à ce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ait les ressources humaines nécessaires pour créer et offrir au public des programmes et des services de grande qualité.

La Commission participe au programme *Bonjour!* offert par l'Office des affaires acadiennes et de la Francophonie (OAAF). Les employés bilingues répondront dans la mesure du possible en français à toutes les communications (orales et écrites) reçues par la Commission en français, en conformité avec la *Loi sur les services en français*. Toute demande qui ne peut pas être traitée par nos employés est envoyée au service de traduction de Communications Nouvelle-Écosse afin d'obtenir des conseils et de l'aide.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020

Buts et objectifs en 2019–2020

Pour appuyer le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français de 2018–2023, la Commission avait établi les buts et les mesures qui suivent pour 2019–2020 relativement aux services en français.

Appui aux structures administratives internes – Renforcer les cadres politiques, législatifs et administratifs

But : La Commission est l'organisme chargé de veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace dans les pratiques d'embauche du gouvernement.

Nos progrès par rapport aux mesures prévues en 2019–2020

- Le coordonnateur des services en français a continué de participer au Comité de coordination des services en français. Il a offert des conseils et des recommandations sur les politiques et les programmes liés aux services en français, tout en travaillant de concert avec d'autres coordonnateurs pour atteindre les objectifs établis pour le comité.
- La traduction des publications pertinentes de la Commission est un engagement continu conformément au *Règlement sur les services en français*. Pendant l'année financière 2019–2020, la Commission a fait traduire plusieurs documents et a diffusé des messages aux employés par courriel ou sur MyHR. Exemples : sondage « Comment ça va au travail? » de 2019; rapport « Objectif : l'équité » de 2018–2019; « Tous ensemble : plan d'action pour la diversité et l'inclusion dans la fonction publique 2019–2024 »; plan de services en français 2019–2020.
- Le coordonnateur des services en français de la Commission a continué de présider le sous-comité sur les ressources humaines. Les membres de ce sous-comité ont continué à surveiller les lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français et le processus d'embauche et ont gardé les informations des membres de la réserve d'intervieweurs à jour sur MyHR, ce qui soutient les efforts de recrutement et de sélection.

Appui à l'élaboration, à la planification et à la prestation de services en français au public (par secteur)

But : Sensibiliser davantage les employés aux exigences liées aux services en français pour arriver à plus de clarté et à une meilleure compréhension des obligations de la Commission en vertu de la *Loi sur les services en français* en portant une attention spéciale aux protocoles et aux pratiques de traduction et de communication pour offrir activement des services en français à nos clients.

Nos progrès par rapport aux mesures prévues en 2019–2020

- Le coordonnateur des services en français de la Commission s'est engagé à faire en sorte que le personnel soit tenu au courant des renseignements pertinents sur les services en français dans la fonction publique et dans la communauté acadienne et francophone. Au cours de l'exercice de 2019–2020, des messages clés sur les possibilités de suivre des cours de français, sur les activités de la communauté acadienne et francophone et d'autres services ont été transmis aux employés de la Commission par courriel et dans les webémissions de la commissaire.
- Des informations mises à jour portant sur les services de traduction et d'autres ressources en français ont été diffusées au moyen de fiches promotionnelles transmises aux employés, de courriels envoyés à tout le personnel et des webémissions de la commissaire.
- Le coordonnateur des services en français de la Commission a continué de présider le sous-comité sur les ressources humaines. Il s'agit d'un engagement continu pour appuyer l'offre de services en français au sein de la fonction publique. Le travail effectué par le sous-comité en 2019–2020 comprenait le

maintien des lignes directrices sur les ressources humaines et le soutien de la réserve d'intervieweurs francophones ainsi que la diffusion et la mise à jour des ressources connexes en français sur MyHR aux fins de recrutement et de sélection.

- Les services en français continuent d'être intégrés au programme d'orientation de la Commission pour les nouveaux employés.

Communications et consultations avec la communauté francophone

But : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en veillant à ce qu'il y ait des protocoles pour permettre aux membres de cette communauté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales destinées à améliorer les services en français.

- La Commission n'a pas effectué de consultations publiques en 2019–2020.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

But : Veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace dans les pratiques d'embauche du gouvernement.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2020–2021

- Continuer de représenter la Commission au Comité de coordination des services en français, de participer aux réunions et d'offrir des conseils et des recommandations sur les initiatives de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, s'il y a lieu.
- Faire traduire des documents et offrir des services en français conformément au *Règlement sur les services en français*.
- Continuer de présider le sous-comité sur les ressources humaines et respecter les priorités établies pour l'année financière 2020–2021, y compris communiquer et surveiller les lignes directrices sur les ressources humaines et la réserve d'intervieweurs francophones, soutenir les efforts en matière de recrutement et de sélection de la Commission afin d'augmenter le contenu en français dans leurs stratégies de marketing.
- Continuer d'évaluer et d'appuyer les initiatives, les programmes et les services de la Commission comme les communications internes, la diversité et l'inclusion, l'orientation des employés, la santé et la sécurité au travail, la santé psychologique au travail, le recrutement et la sélection.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public

But : Sensibiliser davantage les employés aux exigences liées aux services en français pour arriver à plus de clarté et à une meilleure compréhension des obligations de la Commission en vertu de la *Loi sur les services en français* en portant une attention spéciale aux protocoles et aux pratiques de traduction et de communication pour offrir activement des services en français à nos clients.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2020–2021

- Communiquer et promouvoir les activités liées aux services en français aux employés de la Commission, comme des activités d'apprentissage culturel et des occasions de formation.

- Faire en sorte que tous les employés de la Commission aient les renseignements et les ressources nécessaires pour bien traduire, communiquer et offrir activement des services en français aux clients.
- Fournir du soutien, des conseils et des recommandations aux gestionnaires de programmes de la Commission pour la planification, la mise en œuvre et la prestation des programmes et des services qui intègrent les services en français, par exemple les processus de recrutement et de sélection.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone

But : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en veillant à ce qu'il y ait des protocoles pour permettre aux membres de cette communauté de participer à l'élaboration de politiques destinées à améliorer les services en français.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2020–2021

- Si la Commission mène des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone au cours de l'année, elle veillera à suivre tous les protocoles de communication.